

NATIONS UNIES

UN LIBRARY



1992
COLLECTION

CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

2416^e SÉANCE : 22 FÉVRIER 1983

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2416).....	1
Adoption de l'ordre du jour.....	1
Lettre, en date du 19 février 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15615)	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1^{er} janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2416^e SÉANCE

Tenue à New York le mardi 22 février 1983, à 16 heures

Président : M. Oleg Aleksandrovich
TROYANOVSKY
(Union des Républiques socialistes soviétiques).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Guyana, Jordanie, Malte, Nicaragua, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Togo, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zaïre, Zimbabwe.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2416)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 19 février 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15615).

La séance est ouverte à 16 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 19 février 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15615)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : Conformément à la décision prise à la séance précédente [2415^e séance], j'invite le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne à prendre place à la table du Conseil. J'invite les représentants du Bénin, de l'Égypte, du Ghana, de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran, du Soudan et du Yémen démocratique à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne) prend place à la table du Conseil; M. Soglo (Bénin), M. Khalil (Égypte), M. Hayford (Ghana), M. El-Fattal (République arabe syrienne), M. Al-Ashtal (Yémen démocratique) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu une lettre datée du 22 février, adressée au Secrétaire général par

représentant du Bénin, dont le texte sera distribué au cours de la présente séance en tant que document S/15618.

3. Le premier orateur est le représentant de la République arabe syrienne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

4. M. EL-FATTAL (République arabe syrienne) [*interprétation de l'arabe*] : Le peuple américain, qui célébrait hier l'anniversaire de la naissance de son premier Président, George Washington, qui il n'y a pas si longtemps, incarnait les aspirations du peuple américain à la liquidation du colonialisme sur son propre territoire, est témoin d'une nouvelle entreprise militaire américaine de grande envergure visant à saper l'intégrité territoriale d'un Etat arabe afin d'accroître l'hégémonie américaine et d'étendre sa sphère d'influence en Afrique, en Asie et dans d'autres parties du monde.

5. Quelle ironie ! Alors que le peuple américain glorifie les valeurs et les principes prônés par George Washington en faveur de l'indépendance, de la libération et de l'autodétermination, il voit une fois encore son gouvernement poursuivre une politique qui contrevient à ces principes et chercher, par l'intimidation, la menace de la force, et l'agression directe et indirecte, à violer la souveraineté d'Etats et les droits de leurs peuples. Il est certain que le peuple américain voit aujourd'hui le gouffre qui existe entre les principes préconisés par George Washington et la réalité actuelle. Selon nous, le peuple américain commence à se rendre compte du danger que fait peser la politique de son gouvernement sur ses intérêts, d'une part, et sur la paix et la sécurité internationales, d'autre part.

6. C'est la deuxième fois ce mois-ci que le Conseil se réunit pour entendre les peuples et les gouvernements qui aspirent à une indépendance et à une liberté véritables manifester leur condamnation de la politique américaine née d'une stratégie dirigée contre le peuple arabe à travers sa patrie.

7. Après l'agression contre le Liban et son occupation par personnes interposées, à savoir les sionistes, qui sont les pires ennemis des Arabes, nous voyons les Américains tendre la main en direction d'un jeune Etat arabe connu pour sa lutte glorieuse d'un demi-siècle contre le colonialisme fasciste, lequel a recouru à tous les moyens pour liquider physiquement le peuple arabe libyen. A la suite de la seconde guerre mondiale, les impérialistes ont essayé de saper l'unité de la Libye de

disperser son peuple et de distribuer ses ressources naturelles entre les anciens et les nouveaux colonialistes. La Libye et ses voisins arabes ont été victimes de la présence de bases militaires étrangères sur le territoire de la Libye arabe, mai, éventuellement, le peuple libyen a rejeté cette indépendance formelle et, à la suite de la révolution populaire, s'est débarrassé de ces bases. Mais les impérialistes estiment que l'indépendance authentique de la Libye, qui est le fruit de la révolution du 1^{er} septembre et de la solidarité de cette révolution avec tous les peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, constitue une menace pour leurs intérêts. Voilà pourquoi les impérialistes américains ont commencé à lutter par tous les moyens contre la Jamahiriya arabe libyenne.

8. N'oublions pas que l'histoire moderne de la Libye n'est au fond qu'une lutte incessante entre les forces de l'exploitation étrangères à la région et les forces nationalistes africaines et arabes considèrent que leurs intérêts sont liés à ceux des peuples en lutte du tiers monde. Ainsi, l'impérialisme mondial et son allié sioniste ont conspiré pour empêcher la Jamahiriya arabe libyenne de réaliser ses aspirations nationalistes et de libération. Pour camoufler cette offensive frénétique, les cercles impérialistes américains se sont lancés dans des campagnes de toute évidence trompeuses sur les plans de l'économie, de la politique et de l'information. De cette façon, l'appui légitime de la Libye aux mouvements de libération nationale en Afrique et ailleurs est qualifié d'appui au terrorisme international, tandis que la sanglante agression d'Israël a été portée par l'impérialisme américain et par ces mêmes milieux au rang d'acte parfaitement légitime sur le plan international.

9. Si nous prenons part à ce débat, c'est que nous sommes convaincus que les Etats-Unis mettent maintenant la dernière main à l'accomplissement de leurs plans incarnés dans l'alliance stratégique, plans qui seront plus faciles à mettre en œuvre si l'on s'attaque aux aspirations du peuple libyen, à ses institutions révolutionnaires et à ses positions progressistes.

10. Ces provocations et ces actes d'agression des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne, qui se sont multipliés au cours des deux dernières années, nous ont amenés aux réflexions suivantes. Premièrement, ils coïncident avec les violentes offensives militaires et économiques faites par Washington pour réimposer son hégémonie dans la région entière au moyen de ses forces navales, aériennes et terrestres, dans le cadre de la stratégie coordonnée liant Washington, Tel-Aviv et le régime de Pretoria. Deuxièmement, ces actes directs de provocation des Etats-Unis en mer et dans les airs viennent aussitôt après l'occupation du Liban par Israël et l'agression perpétrée contre les forces arabes de dissuasion, ce qui prouve que ces provocations découlent de Camp David et d'une alliance stratégique destinée à mettre à profit toutes les dimensions économiques, géographiques et politiques de Camp David. Troisièmement, ces provocations vont dans le sens de la politique générale des Etats-Unis qui

vise à créer des tensions aux niveaux international, régional et national à l'intérieur d'une ceinture géographique qui va de l'Amérique latine à l'Asie. A titre d'exemple, il me suffira de citer les complots ourdis contre le Nicaragua, Cuba et d'autres pays d'Amérique latine, l'agression intensifiée contre les peuples d'Afrique australe et l'attaque impérialiste contre l'Asie et le Moyen-Orient, où Israël met le chaos avec l'aide de Washington.

11. La République arabe syrienne n'a pas peur des manœuvres américaines, qu'elles mettent en jeu les forces d'intervention rapide ou découlent de la notion de l'alliance stratégique américano-israélienne, car la République arabe syrienne, avec les autres Etats du Front arabe de la fermeté et de la confrontation, est résolue à défendre les droits des Arabes où, quand et de quelque façon qu'ils soient menacés.

12. La République arabe syrienne est persuadée que cette dernière menace à la Jamahiriya arabe libyenne n'est qu'un autre effort désespéré pour imposer aux Arabes la logique de Camp David. En tant que partie de la nation arabe, nous avons pris sur nous de déjouer ces menaces à n'importe quel prix.

13. Enfin, nous prions instamment le Conseil d'examiner la plainte de la Jamahiriya arabe libyenne avec beaucoup de sérieux et d'attention; en effet, les menaces américaines qui s'intensifient et les manœuvres militaires qui les accompagnent, condamnées par les nations arabes du Golfe à l'Océan, portent en elles des germes catastrophiques pour la paix et la sécurité internationales.

14. Nous avons entendu aujourd'hui une déclaration de la représentante des Etats-Unis [*ibid.*] qui a affirmé une fois de plus que son pays persisterait dans sa politique : imposer un siège à la Libye, la priver de la possibilité de se défendre et l'entraîner dans la bataille dans l'intérêt d'une superpuissance, les Etats-Unis. Que les porte-parole des Etats-Unis reconnaissent que c'est bien là leur politique n'est qu'une preuve de plus que la logique de la force et la menace de la force déterminent la politique américaine à laquelle, comme chacun ici le sait, le Conseil doit faire face. Le Conseil doit assumer pleinement ses responsabilités, conformément à la Charte des Nations Unies pour détourner l'agresseur de ses desseins et mettre un terme au danger qui menace la Jamahiriya arabe libyenne et toute la région.

15. Nous demandons au Conseil d'avertir les parties à Camp David et leurs alliés que leurs actions, leurs mensonges, leur recours à Washington pour les protéger de la colère des peuples arabes et les problèmes qu'ils ont soulevés pour ces peuples en transigeant sur les droits des arabes et des Palestiniens, en les bradant en sortant du consensus arabe finiront par les rendre aussi coupables que l'est déjà le Gouvernement américain s'ils s'obstinent à poursuivre ces objectifs douteux sous la protection des Etats-Unis.

16. M. TINOCO FONSECA (Nicaragua) [*interprétation de l'espagnol*] : En vous présentant nos salutations, Monsieur le Président, nous souhaitons aussi la bienvenue au nouveau représentant de la Jordanie et l'assurons de la coopération et de l'amitié de la délégation nicaraguayenne, coopération et amitié qui marquent les relations entre nos deux peuples.

17. Nous sommes réunis pour examiner la plainte du Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne au sujet de la dernière menace dont il est l'objet de la part des Etats-Unis.

18. Dans sa lettre du 19 février par laquelle il demande la convocation d'urgence d'une réunion du Conseil, le représentant de la Libye appelle notre attention sur les :

“actions militaires de provocation dont le Gouvernement des Etats-Unis s'est rendu coupable en ordonnant au porte-avions *Nimitz* ainsi qu'à certains navires de guerre de se rapprocher des côtes libyennes et en envoyant quatre avions AWACS dans un des pays limitrophes de la Jamahiriya arabe libyenne aux fins d'espionnage et d'activités hostiles à son encontre”.

19. L'histoire moderne abonde déjà en actions du Gouvernement des Etats-Unis contre le peuple et le Gouvernement libyens. Les actions dirigées contre ce peuple se manifestent sous les formes les plus variées : déclarations mordantes et diffamatoires contre les dirigeants libyens, plans de déstabilisation, campagnes féroces et interminables de propagande internationale, tentatives de blocus économique et boycottage technique, menaces et agressions militaires.

20. A la réunion extraordinaire qui a eu lieu à New York le 28 août 1981, à l'époque où certains événements, que nous connaissons, se sont produits, le Bureau de coordination des pays non alignés a déclaré :

“Cet acte commis par les Etats-Unis contre la Libye, à la suite duquel deux avions de surveillance libyens ont été abattus par des avions de la marine des Etats-Unis, constitue un nouvel élément d'une série de menaces et de provocations de la part des autorités des Etats-Unis dont la presse a largement fait état.”

21. De même, à cette occasion, le Groupe des Etats arabes a adopté une déclaration d'appui qui a été publiée en tant que document officiel du Conseil [S/14638/Rev.1] et qui, dans son annexe, déclare :

“Le Groupe [des Etats arabes] . . . en déclarant sa solidarité avec la Libye appelle tous les groupes internationaux, en particulier le mouvement des pays non alignés, à ne pas se laisser ébranler par les provocations et les défis qui constituent un précédent très dangereux dans les relations internationales, surtout lorsqu'un tel défi émane d'une grande puissance

qui, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, assume une responsabilité particulière et définitive dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.”

22. L'histoire se répète avec, heureusement jusqu'à présent, des conséquences moins graves. Ce qui est inquiétant d'une attitude agressive qui semble ignorer ou méconnaître le principe fondamental et élémentaire de la Charte des Nations Unies figurant au paragraphe 4 de l'Article 2, qui, entre autres, demande que l'on s'abstienne de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat.

23. Cette histoire de diffamation et d'hostilité contre la Libye revêt aujourd'hui un caractère particulier, car cette même presse américaine s'est chargée de mettre en doute les raisons ou la validité des raisons invoquées pour cette mobilisation militaire américaine. Les faits prouvent qu'il n'y avait pas de menace de cet ordre contre le Soudan; aucune personnalité américaine n'a fourni de données concrètes à l'appui de cette affirmation et des officiers supérieurs égyptiens ont, selon la presse internationale, nié être au courant d'une telle menace, certaines personnalités de ce même gouvernement ayant été jusqu'à rejeter l'existence de cette menace.

24. Comment nous expliquer alors ce déploiement de forces militaires, comment nous expliquer cette attitude politique ?

25. Compte tenu de ce dernier incident, et au risque d'être politiquement naïf, on pourrait penser qu'il y a eu une réaction démesurée et précitée de la part du Gouvernement des Etats-Unis devant des renseignements déformés et non confirmés de ses services de renseignement. Mais cela comporte un danger énorme si l'on se rappelle que celui qui a recours à l'emploi de la force de façon irrationnelle et sans le moindre souci de vérification des renseignements est une superpuissance dotée d'une puissance atomique capable de détruire le genre humain. Nous ne pouvons qu'espérer qu'une telle précipitation ne se répétera pas dans les domaines où l'on pourrait décider de l'emploi des armes nucléaires.

26. Mais si l'on veut être moins naïf et trouver une explication à l'histoire et à l'état actuel de l'animosité du Gouvernement des Etats-Unis contre le peuple et le Gouvernement libyens, il faut se rappeler que le rajeunissement et la nouvelle vigueur de la vieille droite américaine s'épanouissent aujourd'hui dans la politique du Gouvernement actuel des Etats-Unis. Santa Fe, Heritage Foundation et d'autres organisations semblables, sont très heureux de voir appliquer leurs plans de politique étrangère. On essaie de rendre réelles de terribles entéléchies : la suprématie militaire, le respect de la puissance impériale, la volonté de faire jouer ses muscles partout où on le jugera bon, l'obsession d'affronter militairement les peuples du tiers monde qui

luttent pour obtenir ou conserver leur indépendance politique.

27. Cet ensemble bigarré de notions et de politiques que la puissance américaine applique dans sa politique étrangère est ce qui a, ces derniers jours, conduit à transformer en pivot et en cheville ouvrière de cette politique les manœuvres militaires dans le monde entier. Ce n'est pas que nous découvriions en cette décennie la politique des canonnières, c'est que les canonnières d'aujourd'hui, sont des porte-avions qui ont souvent des dispositifs nucléaires.

28. Voilà pourquoi nous assistons à des jeux guerriers fantastiques contre d'autres peuples non alignés. Les manœuvres "Team Spirit 83" contre la République populaire démocratique de Corée ont des proportions scandaleuses et se déroulent dans une zone de grande sensibilité politique et militaire.

29. Des manœuvres plus modestes, mais suffisante pour intimier, d'après les calculs militaires des Américains, sont les manœuvres "Halcon Vista" ou "Pino Grande", qui se déroulent également dans une autre zone névralgique sur les plans politique et militaire, comme c'est le cas du territoire hondurien, contigu à la frontière nord du Nicaragua où opèrent les bandes contre-révolutionnaires financées par les Etats-Unis.

30. Mais les peuples du tiers monde sont en alerte et sont fermement et résolument mobilisés pour défendre l'indépendance et l'intégrité territoriale de leurs pays. La mobilisation des masses conscientes et organisées a été la même en Libye, en Corée ou en Nicaragua, en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, lieux où l'impérialisme se livre à la déprédation.

31. Les peuples comptent également que l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité joueront leur rôle.

32. La noble et fondamentale mission de cet organe, qui est de maintenir la paix, nous charge de la lourde responsabilité de répondre avec diligence aux espoirs de nos peuples.

33. M. BORG (Malte) [*interprétation de l'anglais*] : Une fois encore, en l'espace de quelques jours seulement, cet organe est saisi d'une nouvelle question qui a une influence directe sur la paix et la sécurité de la région d'où je viens, la Méditerranée.

34. L'attachement de Malte à la paix et à la sécurité dans la Méditerranée constitue un élément fondamental de sa politique étrangère. C'est cet attachement qui a incité mon gouvernement, en maintes occasions, à porter avec vigueur à l'attention du monde les tensions et les conflits auxquels notre région est en proie.

35. C'est cet engagement qui a inspiré les nombreuses initiatives que Malte ne cesse de prendre aux niveaux bilatéral, régional et international, à l'Organisation des

Nations Unies, au sein du mouvement des pays non alignés et à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pour favoriser les perspectives de paix et de coopération entre pays de la Méditerranée. Notre dernière initiative à cet égard est la proposition que nous avons faite à la réunion de Madrid de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, proposition portant sur la convocation d'une réunion d'experts à Malte, plus tard cette année, en vue de discuter des questions concernant la sécurité en Méditerranée, telles qu'elles sont incarnées dans l'Acte final d'Helsinki. Nous espérons que tous les pays participants appuieront cette initiative.

36. L'attachement de Malte à la paix et à la sécurité dans la Méditerranée a incité mon pays à adopter un statut de neutralité fondé strictement sur le principe du non-alignement qui est au cœur de la politique que nous menons pour continuer à jouer notre rôle dans ce processus.

37. Nous avons clairement expliqué que notre qualité de membre du Conseil constitue, à nos yeux, une occasion unique de continuer à jouer ce rôle.

38. Nous sommes certains que notre politique jouit du respect et de l'appui de tous les Etats épris de paix tant dans notre région qu'au-delà. Les deux superpuissances elles-mêmes et bon nombre de leurs alliés ont reconnu ouvertement le rôle que nous jouons en faveur de la paix en Méditerranée. Dans le cas de l'Union soviétique, cette reconnaissance s'est exprimée sous la forme d'un accord formel qu'elle a signé avec nous en octobre 1981, et dans le cas des Etats-Unis, elle s'est reflétée dans les paroles du président Reagan en septembre 1981, lesquelles ont été répétées par le secrétaire d'Etat Shultz à notre Ministre des affaires étrangères lors de leur rencontre de la semaine dernière. Cette reconnaissance nous confirme dans notre conviction qu'avec les autres pays de notre région nous avons la responsabilité primordiale de relever les défis que posent les tensions et les conflits qui surgissent en notre sein et de jouer un rôle positif dans la recherche des moyens permettant de les résoudre pacifiquement.

39. La plainte portée devant le Conseil par la Libye constitue un défi de ce genre. Les faits que nous avons appris préoccupent gravement mon gouvernement. Ces préoccupations vont au-delà du souci évident que tout gouvernement éprouve face à un conflit entre deux pays amis, dont l'un est un voisin avec lequel il entretient des liens étroits de coopération. Malte est particulièrement inquiète du déploiement actif, à proximité de son territoire, de navires de guerre et d'autre matériel militaire dont le potentiel de destruction, même en cas d'accident, est incalculable. Nous sommes encore plus inquiets devant les conséquences que peuvent avoir les incidents qui ont été portés à notre connaissance pour la sécurité régionale en général et pour celle de la Méditerranée en particulier.

40. Ces conséquences touchent au cœur de la question de la sécurité régionale. Nous sommes amenés à

nous **demand**er qui est responsable au premier chef de définir les **problèmes** de sécurité dans une région donnée, qui a le **devoir** primordial de sauvegarder cette sécurité et qui a la responsabilité ultime de déterminer quelle serait la **voie** la plus propice à la réduction de la tension et à l'**élimination** de la menace du recours à la force susceptible de surgir à tout moment.

41. Pour **Malte**, et nous pensons qu'il en va de même pour la **majorité** des membres de la communauté internationale, les **réponses** à ces questions sont claires. Ce sont les **Etats régionaux eux-mêmes** qui ont la principale **responsabilité** en matière de maintien de la paix et de la **sécurité** de leur région. Cette affirmation ne nous est pas **inspirée** par un sentiment d'antagonisme envers l'**une des** parties à un différend donné. Notre passé et la **politique** que nous avons maintes fois exprimée **montrent** clairement que nous réagirions de la même manière quelle que soit la superpuissance concernée. **Disons** plutôt que nous sommes fermement convaincus que ce sont les **Etats régionaux eux-mêmes** qui sont **principalement** habilités à résoudre les problèmes qui **peuvent** surgir en leur sein et qu'il ne faut surtout pas y **introduire** des éléments étrangers qui seraient **susceptibles** d'exacerber, au lieu d'apaiser, les tensions locales existantes.

42. **Aucun pays**, surtout un pays non aligné, ne saurait tolérer un **état d'affrontement** actif entre une superpuissance et un **pays** voisin. Dans un contexte régional, et surtout **une région** aussi troublée que la Méditerranée, un tel **affrontement** n'est pas seulement dangereux en soi mais il fait **planer** la menace effrayante d'un affrontement **direct** entre les superpuissances elles-mêmes.

43. La Méditerranée offre un exemple dramatique des complications qui surgissent quand des Etats extérieurs à la région **assument** un rôle principal, sinon exclusif, lorsqu'il s'**agit** de définir et de maintenir la sécurité dans la région. Notre mer est devenue un théâtre d'**affrontement** entre **deux flottes armées** jusqu'aux dents qui ont importé dans notre région la polarisation dangereuse qui **existe** au niveau mondial. Toute action entreprise **par une** partie, quelque localisée ou quelque spécifique dans son intention qu'elle soit, ne peut qu'**ajouter** à cette polarisation dangereuse.

44. En tant que **pays neutre** situé au cœur de la Méditerranée, nous nous sentons une responsabilité spéciale : celle qui consiste à favoriser un processus de détente qui **pourrait** diminuer et éventuellement arrêter la nécessité d'un déploiement militaire massif dans notre région, laquelle pourrait bientôt se trouver dans la position peu enviable d'avoir sur son sol des missiles nucléaires de portée moyenne. Nous croyons fermement que le **déploiement** de matériel militaire même d'ampleur et d'**objectif** limités, ne contribue pas à ce processus.

45. Lorsque des problèmes locaux surgissent, et les pays de la Méditerranée sont loin d'ignorer la réalité pénible et effrayante que constituent les conflits

locaux, les instruments qui doivent être utilisés pour résoudre ces problèmes doivent être scrupuleusement adaptés à la situation locale. Dans ce contexte, nous ne cessons de prier instamment les Etats régionaux de faire preuve de leur responsabilité collective. Nous avons fondé notre propre statut de neutralité sur cette notion de responsabilité collective en cherchant à recevoir l'**acquiescement** et l'appui de tous nos voisins. Nous sommes certains que cet effort collectif constitue la meilleure garantie que notre région pourra devenir la zone de paix que nous recherchons tous.

46. De la part des puissances étrangères, et surtout des superpuissances, nous recherchons une coopération sincère pour nous aider à déployer cet effort collectif. Les choix que nous devons faire dans chaque cas ne sont pas toujours évidents. Cependant, ce qui doit toujours être évident, c'est la volonté d'utiliser le processus de persuasion pacifique de préférence au processus de la menace de la force armée et la volonté de permettre aux Etats régionaux eux-mêmes de définir les processus de paix.

47. Il est tragique que cela n'ait pas été fait pour la Méditerranée comme le montre amplement le cas qui nous occupe. Nous devons également rappeler qu'il ne s'**agit** pas ici du premier incident de ce genre et que nous n'avons pas l'assurance que ce sera le dernier. Voilà la source de la grande préoccupation qu'éprouve Malte.

48. En tant que **petit pays** n'ayant pas de force militaire, les seules armes dont nous disposons pour convaincre les autres pays d'abandonner l'**affrontement** destructif sont notre détermination et notre volonté politique. Notre tâche n'est pas facile. Le moment est venu d'**agir**, et d'**agir** rapidement et de façon décisive afin d'**éliminer** les maux qui affligent nos pays et nos peuples.

49. A ce stade, il est tout à fait pertinent de citer un extrait d'une déclaration faite le mois dernier par le chef d'Etat de la République de Malte à l'agence de presse yougoslave Tanjung lorsque, évaluant la situation dans la région de la Méditerranée, elle a déclaré :

"L'un des piliers de la politique étrangère que poursuit le Gouvernement socialiste de Malte est la transformation de la Méditerranée en une zone de paix et de coopération.

"Dans ce but, nous avons eu recours à toutes les instances régionales et internationales pour promouvoir cette idée et nous sommes heureux de dire que d'autres pays non alignés appartenant à notre région partagent ce point de vue et nous ont aidés à le promouvoir.

"Hélas, l'influence des superpuissances dans cette région très importante est encore manifeste, et, à moins que leurs forces militaires ne se retirent de la Méditerranée, il nous faudra travailler durement et pendant longtemps pour transformer notre mer en une zone pacifique dénucléarisée."

50. C'est là le message dont ma délégation voudrait se faire l'écho aujourd'hui. Malte œuvre en faveur de la stabilité, de la paix et de la sécurité dans le monde en général et dans la région de la Méditerranée en particulier.

51. M. LING Qing (Chine) [*interprétation du chinois*] : Je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation chinoise et en mon propre nom, souhaiter une chaleureuse bienvenue à M. Abdullah Salah, le nouveau représentant de la Jordanie, qui prend sa place au Conseil. Nous lui souhaitons tout le succès possible dans l'exercice de ses importantes responsabilités. Il peut compter sur notre coopération amicale.

52. La tension près du golfe de Syrte, en Méditerranée, préoccupe l'opinion publique depuis quelques jours.

53. La situation dans cette région est troublée de façon continue depuis quelque temps déjà. Le récent déploiement de forces et le recours à l'intimidation militaire de la part d'une superpuissance ont encore détérioré la situation.

54. Tous les pays de la région appartiennent au tiers monde. Nous avons toujours maintenu qu'il n'existe pas de conflits d'intérêt fondamentaux entre les pays du tiers monde et qu'ils doivent et peuvent trouver des solutions justes et raisonnables à leurs différends par des consultations pacifiques. Aucune atteinte étrangère à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ces pays, y compris la Jamahiriya arabe libyenne, ne doit être autorisée et aucune ingérence étrangère dans leurs affaires intérieures ne doit être permise. Nous espérons que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la Ligue des États arabes pourront jouer un rôle actif et offrir leur médiation dans les différends.

55. Toute ingérence, toute pêche en eau trouble de la part des superpuissances ne ferait qu'aggraver la tension et mettre en danger la paix et la sécurité de la région, et même du monde entier. C'est cela que nous devons éviter.

56. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : L'orateur suivant est le représentant de la République islamique d'Iran. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

57. M. RAJAIE-KHORASSANI (République islamique d'Iran) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je tiens à vous remercier d'avoir convoqué cette très importante série de réunions dans le but de discuter l'agression américaine contre la Jamahiriya arabe libyenne. Le Conseil vient de terminer une autre série de réunions qui portaient sur les crimes commis contre les Palestiniens à l'instigation des États-Unis, et avant même d'avoir un projet de résolution sur ces crimes, le Conseil ouvre déjà une autre série de réunions en vue de discuter d'un nouvel exemple

d'agression américaine. Combien de séances le Conseil a-t-il tenues l'année dernière et combien devra-t-il en tenir cette année pour discuter des graves atteintes à la paix et à la sécurité de certaines régions du monde du fait des États-Unis ?

58. Il y a une intervention américaine en Amérique latine; il y a des contingents militaires américains sur les côtes africaines et des sionistes américains au Moyen-Orient; il y a une présence militaire américaine en Extrême-Orient; il y a des forces américaines dans l'océan Indien et des forces américaines prêtes à dévorer les opprimés dans le monde entier; et pourtant, ironiquement, les États-Unis sont membre permanent du Conseil de sécurité. Dans ce contexte, il est tout à fait approprié de dire : "Je cherche refuge en Dieu contre Satan le maudit."

59. Les États-Unis, bien entendu, prétendent que leur présence dans toutes les régions troublées du monde est due à leur souci particulier tant de la paix et de la sécurité internationales que de la sécurité de certains régimes "amis". La guerre criminelle historique menée par les États-Unis au Viet Nam montre bien le rôle qu'ils ont joué à l'égard de la paix et de la sécurité internationales. Quant au souci qu'ont les États-Unis des régimes "amis", les musulmans d'Iran savent quel sens exact il faut donner à l'appui américain accordé à ses clients "amis", car ils se rappellent encore le résultat de la présence de 40 000 conseillers militaires américains ainsi que de la coopération étroite de la Central Intelligence Agency des États-Unis (CIA) avec le régime odieux du Chah, qui a joui de l'appui considérable et de l'amitié des États-Unis jusqu'à la fin de sa vie.

60. Pourquoi tous ces régimes "amis" des États-Unis sont-ils généralement détestés par leurs propres peuples ? Comment se fait-il que, sans l'appui des États-Unis, leurs régimes "amis" ne peuvent rester au pouvoir ? Comment se fait-il que chaque fois qu'un régime qui est réellement partisan de l'impérialisme américain se trouve renversé, le peuple de ce pays en ressent un immense soulagement ? Pourquoi les pays du tiers monde identifient-ils leur libération d'un régime pro-américain au sens exact qu'ils donnent à la liberté et à l'indépendance ?

61. Supposons pour la discussion — pour la discussion seulement, Monsieur Treiki —, que les allégations américaines contre la Libye soient exactes. Supposons que la Libye menace réellement certains des régimes voisins. Ne croyez-vous pas que les populations administrées par ces régimes "amis" pourraient défendre leurs gouvernements et leurs régimes si elles le souhaitent ? Il n'est pas nécessaire que les AWACS et les forces navales américaines se substituent par la force aux patriotes de ces pays. Pourquoi les forces américaines ne laissent-elles pas aux peuples de ces pays voisins la satisfaction de défendre eux-mêmes leurs pays et leurs gouvernements, probablement démocratiquement élus, qui se trouvent tout simplement être des amis des États-Unis ? Pendant combien de temps

encore ces rois et présidents "amis" pourront-ils être maintenus sur le trône par les AWACS et les forces navales et aériennes américaines contre la volonté de leurs propres peuples ?

62. Même le peuple des Etats-Unis ne peut accepter des allégations aussi fallacieuses que celles invoquées contre la Libye par son gouvernement. La population tout entière de la Libye, qui a prétendument menacé les intérêts américains, est légèrement supérieure à 3 millions de personnes, et en tout cas inférieure à 3,5 millions, alors que le nombre des chômeurs aux Etats-Unis est quatre fois supérieur à celui de la population entière de la Libye. Cependant, aussi étrange que cela puisse paraître, la menace provient de la Libye, n'est-ce pas ? Le nombre des alcooliques et autres drogués aux Etats-Unis dépasse certainement le quadruple de la population totale de la Libye, et pourtant la menace vient de la Libye. Ma délégation ne dispose pas des statistiques exactes sur le nombre des criminels qui circulent librement dans les rues des Etats-Unis — probablement grâce au Département de la justice —, mais leur nombre est certainement assez élevé pour transformer le pays en une véritable garnison. Pourtant, la Libye, dont la population est inférieure à 3,5 millions de personnes, est considérée comme une grave menace qui exige le déploiement d'AWACS et d'un porte-avions dans la région.

63. Les médias américains prétendent — et le Gouvernement des Etats-Unis ne l'a pas encore nié — qu'une douzaine de Libyens ont été capturés au Soudan et que par conséquent la crise est terminée; c'est pourquoi les AWACS ont reçu l'ordre de se retirer d'Egypte et de retourner aux Etats-Unis, et le porte-avions a reçu l'ordre de retourner à sa position antérieure près du canal de Suez. En d'autres termes, une douzaine de Libyens, selon les calculs des Américains, peuvent renverser le régime du Soudan. Cette façon dont les Etats-Unis présentent le régime du président Nimeiri — certainement un pays ami — ne semble guère flatteuse. Je suis sûr que si le Président des Etats-Unis se trouvait à la place du président Nimeiri, il serait embarrassé de voir la piètre opinion qu'a le Président des Etats-Unis d'un pays ami. Ce n'est pas très amical de sa part, n'est-ce pas ?

64. Ce n'est pas la première fois que les forces militaires et les machines de propagande américaines menacent la paix et la sécurité régionale dans certaines parties du monde sous le prétexte d'apporter un appui à certains régimes "amis" contre d'autres. Les forces impérialistes ont pour politique de créer des divergences, de semer l'agitation, d'intervenir dans les affaires d'autres pays et de maintenir dans l'asservissement les nations opprimées. Ce sont les mêmes forces qui ont imposé à la Palestine la base sioniste; c'est la même politique qui a divisé le monde musulman pour le dominer et c'est la même politique qui appuie le régime sud-africain contre le peuple opprimé d'Afrique. Et dans notre propre cas, c'est cette même politique qui nous a imposé la guerre d'agression.

65. La position du peuple musulman et du Gouvernement de la République islamique d'Iran à l'égard de cette situation est tout à fait claire : nous appuyons les opprimés et la lutte qu'ils mènent pour se rendre indépendants des blocs impérialistes. Nous croyons que la décision finale appartient aux masses, et c'est leur décision qui compte.

66. Ainsi, en dépit de la supériorité militaire des superpuissances — et en l'occurrence celle des Etats-Unis —, la victoire en fait appartient aux masses, au peuple libyen, et les complots impérialistes sont voués à l'échec. Nous condamnons la présence militaire et l'intervention des Etats-Unis au Moyen-Orient en général et la menace américaine récente contre le peuple et le Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste en particulier. Nous condamnons énergiquement tous les actes d'agression des Etats-Unis et la campagne américaine contre la Jamahiriya arabe libyenne. En se livrant à de telles tentatives, les Etats-Unis invoquent toujours le prétexte qu'ils ont des intérêts dans telle ou telle partie du monde. Les autorités américaines doivent bien comprendre que les peuples des différentes parties du monde ont certainement un plus grand droit à la défense de leurs intérêts que les Etats-Unis. Et tant que les Etats-Unis ne pourront abandonner les intérêts illégitimes qu'ils ont dans différentes parties du monde, il sera impossible de maintenir la paix et la sécurité internationales. Le peuple et le Gouvernement de la République islamique d'Iran sont heureux de constater que le peuple et le Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste se sont montrés résolus à défendre héroïquement leur pays. Nous espérons que cet exemple sera suivi par d'autres dans la région qui, malheureusement, ont fait de leur patrie une base pour les forces militaires et politiques des Etats-Unis.

67. Il est préférable que tout pays qui souhaite maintenir son indépendance se voie obligé de faire face sous une forme ou sous une autre à l'agression américaine. Il est déplorable qu'aucun peuple ou gouvernement révolutionnaire ne puisse être à l'abri des complots américains.

68. Ma délégation espère sincèrement que le Conseil pourra prouver son indépendance et son attachement à la Charte des Nations Unies et qu'il exercera une pression sur l'un de ses membres permanents afin de l'empêcher de poursuivre une telle politique de destruction dans différentes parties du monde — en vérité dans le tiers monde en particulier —, politique qui nuit à la cause de la paix.

69. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : L'orateur suivant est le représentant du Yémen démocratique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

70. M. AL-ASHTAL (Yémen démocratique) [*interprétation de l'arabe*] : Le Conseil se réunit aujourd'hui à la suite des graves événements découlant des mou-

vements des forces militaires aéronavales des Etats-Unis le long des frontières de la Jamahiriya arabe libyenne. Quatre AWACS ont été envoyés au Caire pour se livrer à des activités d'espionnage contre la Libye alors que le porte-avions *Nimitz* se dirigeait vers les eaux territoriales libyennes.

71. Tout d'abord, les autorités des Etats-Unis ont déclaré que ces avions de reconnaissance avaient été envoyés au Caire pour effectuer des manœuvres militaires conjointes avec les forces américaines égyptiennes. Elles ont déclaré ensuite que le *Nimitz* avait mis le cap sur les côtes libyennes et que ce mouvement militaire visait à dissuader les forces libyennes qui, disait-on, se préparaient à intervenir dans les affaires intérieures du Soudan. Enfin, les autorités des Etats-Unis ont dit que leur mission était terminée et que les AWACS, de même que les forces navales, étaient rentrés à leurs bases.

72. Voilà le bref scénario produit et dirigé par le Gouvernement des Etats-Unis. En vérité, ce n'est qu'un scénario parmi tous ceux auxquels nous sommes habitués et dont le plus récent est celui des prétendues équipes d'assassins libyens qui, selon Washington, devaient tuer le président Reagan. Les médias américains se sont beaucoup agités autour de ces "équipes d'assassins" libyens qui n'étaient que le fruit d'une imagination fertile. Antérieurement et ultérieurement, on a dit aussi que les services de renseignement américains ne mettaient aucun frein à la campagne d'intimidation et de diffamation dont la Libye était victime. La presse américaine a publié des informations indiquant que les services de renseignement américains avaient ourdi un complot pour éliminer le président libyen et réduire à néant la révolution libyenne. En outre, les Etats-Unis ont entrepris une vaste campagne dans les capitales africaines et arabes pour faire pression sur la Libye et saper la Conférence africaine au sommet qui devait se tenir à Tripoli.

73. Ces provocations futiles dirigées contre la Jamahiriya arabe libyenne n'étaient qu'une manifestation de la politique agressive suivie par le Gouvernement des Etats-Unis.

74. Après avoir constitué les forces d'intervention rapide, les Etats-Unis ont déclaré qu'ils avaient organisé un commandement militaire spécial pour le Moyen-Orient. Cela s'est produit en même temps que les manœuvres militaires menées par les forces américaines en collaboration avec les fantoches des Etats-Unis dans la région. L'une de ces manœuvres s'est déroulée près des côtes du Yémen démocratique.

75. Dans d'autres parties du monde, les forces américaines ont continué à effectuer leurs manœuvres militaires destinées à intimider les peuples et à étayer les régimes à la solde des Etats-Unis. En Amérique centrale, les manœuvres militaires des Etats-Unis cherchent à renforcer la pression exercées contre la révolution sandiniste; en Extrême-Orient, les forces amé-

ricaines poursuivent leurs grandes manœuvres avec les forces sud-coréennes, mettant ainsi en danger la paix et la sécurité dans cette région.

76. Il y a eu diverses spéculations au sujet du sens véritable de ces actes de provocation américains. D'aucuns pensent que l'objectif du Gouvernement des Etats-Unis est de convaincre l'opinion publique américaine de la nécessité d'augmenter les dépenses militaires à un moment où cette politique engendre le mécontentement général du fait de ses conséquences néfastes sur les prestations sociales qui diminuent, aux dépens des pauvres et de ceux qui ont des revenus limités. D'autres disent que ces scénarios militaires ne sont que la poursuite de la politique menée par le Gouvernement américain à des fins électorales. Mais ceux qui connaissent bien la politique américaine confirment que cette campagne menée par le Gouvernement des Etats-Unis contre la Libye, à la veille de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés n'est qu'une nouvelle tentative américaine en vue d'influencer les travaux de cette conférence et de l'empêcher de condamner la politique agressive des Etats-Unis. Il y a des défenseurs des Etats-Unis qui se préparent aujourd'hui à saper la politique du mouvement des pays non alignés qui s'oppose à l'impérialisme et au néo-colonialisme.

77. Quelle qu'en soit la raison, nous avons vu avec inquiétude un membre permanent du Conseil de sécurité se jouer des obligations que lui impose la Charte des Nations Unies. Outre qu'ils entravent le déroulement des travaux et l'exercice des pouvoirs du Conseil, les Etats-Unis mettent en danger la paix et la sécurité internationales par leurs menaces de recours à la force. Ce qui s'est passé dans l'espace aérien libyen est une de ces menaces. Les Etats-Unis ont testé cette politique pendant la période de la guerre froide, lorsqu'ils se sont engagés dans une intervention militaire en Asie du Sud-Est, mais ils ont dû se retirer vaincus. Les Etats-Unis veulent-ils que la même tragédie se reproduise au Moyen-Orient ?

78. Le Yémen démocratique déclare sa pleine solidarité avec la révolution libyenne. Il s'élève vigoureusement contre les provocations américaines. Le président Ali Nasser Mohammed a envoyé le télégramme suivant à son frère le colonel Muammar Kadhafi :

"Nous, au Yémen démocratique populaire suivons avec beaucoup d'inquiétude les provocations dont fait l'objet la Jamahiriya arabe libyenne de la part des forces militaires de l'impérialisme américain en Méditerranée, en coordination avec le sionisme et ses forces alliées. Ces actes de provocation ne représentent qu'une tentative d'empêcher le peuple libyen frère de jouer le rôle qui est le sien aux côtés de toutes les forces et de tous les régimes arabes progressistes pour faire face aux desseins impérialistes et sionistes qui sont de faire tomber les forces et régimes arabes progressistes et d'imposer l'hégémonie impérialiste, politique, militaire et économi-

que aux pays et peuples arabes. Nous, au Yémen démocratique, vous félicitons à cette occasion de votre vaillante fermeté face à ces actes de provocation et vous renouvelons notre confiance dans l'indébranlable fermeté du peuple libyen et sa capacité de déjouer tous les complots impérialistes et sionistes."

79. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : L'orateur suivant est le représentant du Soudan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

80. M. ABDALLA (Soudan) [*interprétation de l'arabe*] : J'éprouve un vif plaisir à parler au Conseil en arabe. Ce faisant, je suis très heureux d'adresser mes remerciements au Conseil pour sa décision historique d'introduire l'arabe en tant que langue officielle, et langue de travail de ses débats et de ses travaux [*résolution 528 (1982)*]. Je ne peux que vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence. Nous sommes tout à fait certains que votre sagesse politique ainsi que votre expérience et votre savoir-faire diplomatiques permettront au Conseil de s'acquitter de ses devoirs et de ses fonctions avec succès.

81. Je tiens également à remercier votre prédécesseur, mon frère Amega, représentant du Togo, des efforts fructueux qu'il a déployés le mois dernier.

82. Je voudrais aussi adresser mes sincères félicitations aux nouveaux membres du Conseil, absolument certain que leur présence au Conseil contribuera à enrichir ses travaux et l'aidera à s'acquitter de son rôle au service de la paix et de la sécurité internationales. Mes remerciements s'adressent également aux membres sortants du Conseil qui n'ont épargné aucun effort pour défendre les objectifs fondamentaux de cette organisation internationale.

83. Le Conseil se réunit aujourd'hui à la demande de la Libye. Inutile de souligner et d'expliquer les liens culturels communs qui unissent les peuples soudanais et libyens; ces liens se sont renforcés au cours de l'histoire du fait de notre voisinage. Chacun de ces liens aurait contribué à des rapports amicaux et fructueux entre la Libye et le Soudan si les dirigeants libyens n'avaient pas refusé de permettre au Soudan d'exercer sa pleine souveraineté sur son territoire et d'adopter les concepts économiques et politiques ainsi qu'une politique intérieure et étrangère conformes aux aspirations et aux vœux de son peuple. A cela, on pourrait ajouter le mépris affiché par la Libye à l'égard des principes qui régissent le comportement normal entre Etats, notamment les principes de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force dans les affaires internationales. C'est là que se trouvent la pierre d'achoppement et la source des tensions dans les relations entre les deux pays.

84. Le Conseil a déjà été informé des nombreuses pratiques hostiles exercées par la Libye et de ses actes

de provocation à l'encontre de notre peuple et de notre pays, allant jusqu'à lancer en juillet 1976 une invasion et à recourir à des mercenaires pour réaliser ses visées. L'échec de cette invasion en 1976 n'a pas marqué la fin de ces visées. La Libye a continué de violer l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Soudan. En 1981, on a assisté à plusieurs violations par la Libye de l'espace aérien soudanais, accompagnées de bombardements de villages situés le long de la frontière soudano-tchadienne. La Libye a intensifié ses actes d'agression contre l'infrastructure sociale et économique de notre pays et a continué sa campagne antisoudanaise dans tous ses moyens d'information de masse.

85. Les événements survenus la semaine dernière, qui ont été amplement rapportés par les agences de presse et par tous les moyens d'information de masse du monde, ne sont que la poursuite par la Libye de ses violations de toutes les normes et de tous les instruments internationaux qui régissent les relations entre Etats, notamment les relations de bon voisinage. La semaine dernière, nous avons assisté à une intensification de la présente armée libyenne le long de notre frontière nord-ouest qui a été survolée par des Mig-23 et des bombardiers à longue portée. Les autorités soudanaises compétentes ont obtenu des informations de certains agents arrêtés à Khartoum qui ont confirmé la mise sur pied d'un plan libyen visant à renverser le gouvernement légitime de notre pays, à saper nos institutions constitutionnelles et imposer la tutelle libyenne à la population soudanaise.

86. Devant ces graves événements qui mettent en danger la sécurité, l'unité et la stabilité du Soudan et dont l'objectif est de déstabiliser la région, avec toutes les graves conséquences que cela peut avoir pour la paix et la sécurité internationales, le Soudan a pris des mesures pour déjouer ce plan et sauvegarder son indépendance et son intégrité territoriale.

87. Confronté à cette situation extrêmement dangereuse, le Soudan ne pouvait que recourir à tous les moyens dont il disposait pour assurer la sécurité de son peuple et défendre sa souveraineté, son intégrité territoriale et son espace aérien, en coopération avec tous les pays amis et fraternels, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies ainsi qu'aux chartes des organisations régionales auxquelles mon pays a l'honneur d'appartenir et dans le cadre de mesures bilatérales, en particulier du Traité de défense commune entre l'Egypte et le Soudan.

88. J'ai reçu pour instructions de mon gouvernement d'informer le Conseil de ce qui suit : premièrement, les mesures prises par le Gouvernement américain étaient nécessaires pour faire obstacle aux concentrations massives libyennes menaçant le Soudan; deuxièmement, à la suite de la réaction des Etats-Unis il a été prouvé sans l'ombre d'un doute que la Libye avait accru ses concentrations le long de la frontière nord-ouest du Soudan; troisièmement, il a été détecté de nombreuses violations de l'espace aérien soudanais par

des avions libyens et, quatrième, ces efforts conjoints se sont révélés extrêmement efficaces pour déjouer le plan libyen.

89. Point n'est besoin de redire que le Soudan a pleinement confiance dans les principes et objectifs qui sont le fondement même de l'Organisation des Nations Unies et dans les principes de l'organisation régionale dont la Libye et le Soudan sont membres. La politique de bon voisinage a toujours été la pierre angulaire de la politique étrangère du Soudan, comme cela ressort des instruments bilatéraux et multilatéraux de coopération qui lient le Soudan et ses voisins et qui contribuent indubitablement et de manière importante à la coopération internationale et au renforcement de la paix et de la sécurité internationales. En conséquence, nous invitons la Libye à respecter ces principes et à s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays, notamment de ses voisins.

90. Nous avons récemment appris par les médias que des équipes de volontaires de la mort avaient été formées en Libye pour assassiner certains présidents dont les photographies ont été brûlées dans des jardins publics de Tripoli. Parmi ces photographies se trouvait celle du président de mon pays. Cela montre clairement que la Libye persiste dans son recours à la menace ou à l'emploi de la force dans les relations internationales. Il incombe donc au Conseil de suivre la situation de près et de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à ces pratiques.

91. Avant de conclure, j'ajouterai que le Soudan n'aurait pas saisi aujourd'hui le Conseil de son différend avec la Libye s'il n'avait jugé nécessaire de replacer les événements dans leur juste perspective et de régler ce différend, ce qui aurait dû être fait dans le cadre des organisations régionales auxquelles les deux pays appartiennent. Mais j'ai dû saisir le Conseil étant donné que la question a été présentée d'une façon partielle qui ne reflétait pas véritablement la situation qui existe dans la région.

92. Pour terminer, je fais appel au Conseil pour qu'il suive l'évolution de la situation créée dans notre région par la politique libyenne d'ingérence dans les affaires intérieures des pays voisins, politique nuisible aussi bien sur le plan international que régional et qui a des conséquences négatives sur les programmes de développement et le progrès des pays de la région. J'en appelle aussi au Conseil pour qu'il fasse le nécessaire pour restaurer la paix, la stabilité et la sécurité dans la région.

93. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

94. M. KHALIL (Égypte) [*interprétation de l'arabe*] : Ma délégation, en faisant une brève déclaration pour contribuer au débat d'aujourd'hui, est mue

par le souci de clarifier les faits et de replacer les événements dans leur juste perspective. En fait, après la déclaration détaillée, claire et modérée que vient de faire le représentant du Soudan, point n'est besoin pour ma délégation de rentrer dans des détails déjà parfaitement exposés par la délégation soudanaise.

95. D'emblée, je souhaite dire que nous ne nous laisserons pas entraîner dans une joute oratoire sans objet. Certains commentaires ont été faits ici et là et nous estimons sage, raisonnable et logique de les ignorer.

96. Les déclarations faites au Caire touchant les derniers événements avaient pour but d'empêcher toute possibilité de se servir de ces événements pour aggraver la situation ou augmenter la tension sans nécessité. Le Caire a adopté cette position délibérément, par souci de ne pas envenimer la situation, d'autant plus que ceux qui cherchaient à en profiter n'étaient pas arrivés à leurs fins.

97. En même temps, il nous appartient de bien préciser au Conseil que l'Égypte prend le ferme engagement de défendre le Soudan frère, conformément à sa demande et dans la mesure où il en sera convenu. Il n'y a pas le moindre doute à ce sujet. Le Traité de défense commune entre nos deux pays n'est pas une simple feuille de papier. Il fait obligation aux deux frères de respecter pleinement toutes ses dispositions. La sécurité du Soudan est partie intégrante de la sécurité nationale de l'Égypte, et vice versa. Les deux pays ont pleinement le droit d'exercer leur droit de souveraineté sur leurs territoires respectifs à l'intérieur de leurs frontières et de prendre les mesures qu'ils jugent utiles pour leur défense légitime contre tout acte ou menace d'agression.

98. Voilà ce que ma délégation tenait à dire aux fins du compte rendu. Nous n'avons pas besoin d'entrer dans les détails ou de donner des exemples de tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures de pays voisins. Tout ce que nous demandons à la Jamahiriya arabe libyenne est d'agir dans la pratique conformément à ce qu'a déclaré son représentant dans le document S/15614 — à savoir œuvrer pour la consolidation de la paix dans la région et le règlement pacifique des différends.

99. Comme chacun sait, l'Égypte n'a pris les armes contre aucun pays arabe. Les Égyptiens n'ont pas tiré une seule balle sur un citoyen arabe. Au contraire, pendant toute sa longue histoire, l'Égypte a été un bouclier et un pilier pour la nation, à la fois sur les flancs occidental et oriental.

100. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : Je tiens à faire savoir aux membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de la Jordanie une lettre, en date du 22 février [S/15619], qui se lit comme suit :

“J'ai l'honneur de prier le Conseil de sécurité d'inviter M. Clovis Maksoud, observateur permanent de

la Ligue des Etats arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à l'examen du point de l'ordre du jour intitulé "Lettre, en date du 19 février 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Jamaïriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15615)", en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire."

Si je n'entends pas d'objections, je considérerai que le Conseil décide d'accéder à cette demande.

Il en est ainsi décidé.

101. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : J'invite M. Maksoud à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

102. M. MAKSOUUD (*interprétation de l'arabe*) : Monsieur le Président, au nom de la Ligue des Etats arabes et de sa délégation, je tiens à remercier le Conseil d'avoir fait droit à notre demande de parler à cette séance. A cette occasion, je tiens aussi à vous faire part de la profonde reconnaissance de la nation arabe pour le rôle personnel que vous jouez, et que joue l'Union soviétique, dans le soutien des causes arabes d'importance primordiale pour le sort de la nation arabe.

103. Le fait que le Conseil se réunisse pour examiner la situation à la veille d'une conférence au sommet des pays non alignés montre bien l'extrême importance de la réaffirmation par les Etats du tiers monde de leur engagement envers la politique de non-alignement et d'élargir le cercle des partisans de la paix dans le monde afin que les Etats arabes, africains, asiatiques et les Etats du Sud ne soient pas tous un théâtre d'affrontements du fait d'efforts tentés pour leur dicter leur destin. Nous voulons que l'indépendance de ces Etats soit suffisamment garantie et que leurs sociétés puissent décider de leur propre destinée à l'abri du danger d'alliances militaires qui risqueraient de saper leur indépendance véritable et d'affaiblir leur capacité à prendre initiatives ou décisions.

104. Ce qui nous pique au vif c'est de voir les conséquences qu'ont des différends en suspens qui auraient pu être mieux traités en suivant le cadre juridique offert par les organisations régionales comme la Ligue des Etats arabes et l'OUA. Cela renforce certes notre conviction qu'il faut renforcer ces organisations régionales, conformément à la Charte des Nations Unies. Tous ces différends ne sont que des accidents de l'histoire et n'ont pas de permanence dans notre vie ni dans notre conscience.

105. Cette réunion du Conseil aux fins de l'examen de cet étalage militaire en Méditerranée nous oblige à comprendre ce qui compte vraiment dans l'histoire contemporaine. Nous constatons que le destin de nombreux pays du tiers monde a été balayé par le vent. Nous aurions dû concentrer nos efforts et nos idées sur les priorités de la paix, du développement et du progrès

véritables, d'autant plus que nous, de la nation arabe et du tiers monde, avons un intérêt tout particulier à réaliser la paix et la détente internationales. Cette paix ne constitue pas seulement un engagement moral de notre part. Elle constitue également pour nous le climat approprié pour faire passer nos sociétés du retard au progrès. Dans toutes les communautés du tiers monde, nous souffrons de crises économiques et techniques et des tentatives faites par les forces hégémonistes pour dominer nos destinées politiques et nos possibilités économiques. Si nous n'avons pas une opinion bien définie sur certains des éléments évoqués au cours de ces séances, nous, en tant qu'organisation régionale qui cherche à cristalliser et à déterminer les vues arabes sur la question, espérons que l'Organisation des Nations Unies œuvrera pour appuyer le rôle des organisations régionales et les aidera à assumer leurs tâches et à participer au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

106. La triste situation que nous constatons aujourd'hui doit inciter toutes les communautés du tiers monde, quelles que soient leurs divergences — idéologiques, intellectuelles ou politiques à surmonter ces divergences. Elles doivent se rendre compte que leurs destinées sont dans une large mesure interdépendantes et que l'expérience amère que nous faisons aujourd'hui doit nous amener à la transcender pour nous permettre de découvrir que les facteurs qui nous rassemblent dans les communautés du tiers monde ainsi que les défis qui nous unissent sont beaucoup plus forts et plus puissants que les facteurs de dissension et de conflit. Ces derniers facteurs diminuent nos possibilités d'indépendance véritable, font obstacle à notre unité et entravent nos possibilités de progrès et de développement.

107. Nous nous trouvons donc aujourd'hui devant cette réalité. Nous avons espéré qu'elle constituerait un précédent qui empêcherait la répétition de l'intervention dans la destinée du tiers monde, qu'elle serait une motivation pour l'avenir.

108. Nous espérons donc que les arguments que nous avons entendus aujourd'hui, qu'ils soient fondés ou non sur le droit, nous permettront de transcender le climat de discorde et nous seront bénéfiques. Nous espérons que cette expérience sera une motivation pour nous tous qui appartenons à la nation arabe et au tiers monde, et nous incitera à faire de la politique de non-alignement une réalité dans notre conduite et une réalité dans nos relations avant que nous ne soyons utilisés une fois de plus comme pions sur l'échiquier de la guerre froide et de la course aux armements.

109. Voilà pourquoi nous souhaitons qu'en cette heure de prise de conscience à cette étape du développement de la nation arabe, les événements de cet après-midi soient un prélude qui nous montrera la direction à suivre pour confirmer notre indépendance de décision et notre volonté résolue de contribuer à une paix internationale véritable et de libérer le tiers monde des dangers d'une polarisation aiguë et de la tension inter-

nationale ainsi que de toutes les tentatives faites par des flottes, directement ou indirectement, de subordonner notre capacité d'aller de l'avant à leur volonté.

110. C'est pourquoi le défi que nous devons relever aujourd'hui doit être un stimulant qui nous incite à affirmer nos dénominateurs communs, afin que les divergences qui pourraient surgir entre nous, nations du tiers monde, ne soient que des divisions et non permanentes et ne soient pas exploitées pour une polarisation et une tension accrues.

111. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : Je donne la parole au représentant de la Jamahiriya arabe libyenne, qui a demandé à exercer son droit de réponse.

112. M. TREIKI (Jamahiriya arabe libyenne) [*interprétation de l'arabe*] : Nous avons entendu ce matin la déclaration de la distinguée représentante des Etats-Unis [2415^e séance]. Je dis la "distingués représentante", et j'aurais souhaité qu'elle soit présente pour pouvoir entendre ces termes polis et pour qu'elle s'abstienne d'employer les termes qu'elle a pris l'habitude d'employer, même dans une si auguste instance.

113. Je crois que les membres du Conseil s'attendaient tous à entendre quelque chose, quelque chose d'important — bien que, personnellement j'étais certain qu'elle répéterait ce qui avait été dit dans les moyens d'information de masse des Etats-Unis et les accusations lancées contre la Libye et contre les dirigeants de sa révolution dans les moyens d'information américains contrôlés par les sionistes. Nous nous attendions à l'entendre apporter des preuves ou à nous fournir des preuves concernant la prétendue menace libyenne. Mais nous avons entendu la représentante des Etats-Unis citer Radio-Soudan. Les superpuissances n'ont-elles pas d'autres sources d'information ? Nous pensions que seuls les petits pays se trouvaient dans cette situation.

114. Si l'on analyse la position américaine depuis le début, c'est-à-dire avant la conférence de presse du Président, nous constatons qu'un programme de la chaîne de télévision ABC avait mentionné l'intervention des Etats-Unis et déclaré que le gouvernement avait demandé de repousser le programme de 24 heures. Puis on a assisté à la conférence de presse du président Reagan, où il affirmait qu'il n'y avait pas eu de mouvement de la part de la flotte et que les AWACS se livraient à des manœuvres conjointes d'entraînement avec l'Egypte.

115. Nous avons espéré que le représentant de l'Egypte, après que son gouvernement eut confirmé qu'il n'y avait pas de manœuvres conjointes, nous dise ce qu'il en était. Mais je reviendrai sur ce point plus tard.

116. Les Départements d'Etat et de la défense des Etats-Unis ont immédiatement déclaré qu'il y avait des mouvements de la flotte et que les AWACS se trou-

vaient dans la région en raison de la prétendue menace libyenne : menace posée par 3 millions de Libyens à 50 millions d'Egyptiens et à 20 millions de Soudanais. L'armée égyptienne à elle seule représente plus du tiers de la population de la Libye. Comme l'a dit le représentant de l'Iran : même s'il y avait menace — et cela n'est pas vrai, car cette menace n'existe pas — qu'a cela à voir avec les Etats-Unis ? S'arrogent-ils le rôle du Conseil de sécurité ou de la Ligue des Etats arabes ou de l'OUA ? Ce rôle ne leur appartient pas.

117. La représentante des Etats-Unis a déclaré que son pays se préoccupait du maintien des relations de bon voisinage et qu'il était intervenu parce que la Libye s'était ingérée dans les affaires de ses voisins. Nous aimerions que ce membre permanent du Conseil applique le même raisonnement rationnel et sensé lorsqu'il s'agit d'Israël, qui n'est pas seulement intervenu au Liban mais qui a occupé le territoire libanais, le territoire d'un pays voisin. Il a occupé une partie du territoire syrien et l'a annexé. Il a occupé et annexé Jérusalem. Mais non, là ce raisonnement ne s'applique pas parce que Israël est l'allié stratégique des Etats-Unis, et l'agression israélienne n'aurait pu se produire sans l'intervention des Etats-Unis.

118. Les Etats-Unis se préoccupent-ils du peuple égyptien ? Les membres du Conseil se souviennent certainement du massacre d'écoliers à Bahar al-Baqar, en Egypte; cette école n'a-t-elle pas été détruite par des armes américaines ? L'armée égyptienne n'a-t-elle pas été détruite à maintes reprises par des armes américaines ? Le peuple égyptien n'aime pas les Etats-Unis et il ne sera jamais l'allié des Etats-Unis — jamais. Lorsque les Etats-Unis ont compris qu'il y avait un rapprochement entre l'Egypte et le reste de la nation arabe et que l'Egypte allait rejoindre les rangs arabes, les Etats-Unis ont voulu intervenir et intimider le Gouvernement égyptien, parce qu'ils ont compris que les accords de Camp David ont été liquidés une fois pour toutes avec le massacre de Beyrouth.

119. En dernière analyse, toutes ces manœuvres sont donc destinées à intimider l'Egypte ou à fomenter un complot contre elle de l'intérieur.

120. Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis a dit qu'une victoire avait été remportée : la victoire d'une superpuissance — comme si la Libye était l'Union soviétique ou la Chine. Donc, les Etats-Unis ont triomphé de la Libye. Mais comment ont-ils triomphé ? Le régime soudanais ayant réussi à arrêter 12 comploteurs soudanais, les Etats-Unis ont donc triomphé et réalisé leur objectif. Par conséquent, la VI^e flotte américaine est repartie avec les AWACS. Voilà la victoire remportée par les Etats-Unis. Voilà, malheureusement, la logique d'une superpuissance qui tient le sort du monde entre ses mains. Il est incroyable que des dirigeants doués d'une telle mentalité soient responsables de la sécurité du monde. C'est, à mon avis, le problème le plus dangereux qui se pose au Conseil de sécurité, qui a la responsabilité du maintien de la paix.

121. Ils parlent du terrorisme de la Libye. La Libye a-t-elle besoin d'un certificat de bonne conduite de la part des Etats-Unis ? Pour ma part, si les Etats-Unis chantaient les louanges de Kadhafi, je serais le premier à me dresser contre lui, car cela voudrait dire que Kadhafi est un traître. Mais c'est un honneur pour moi que d'être un soldat dans l'armée de mon dirigeant, parce qu'il est contre l'impérialisme américain.

122. Qui a décerné à qui un certificat de bonne conduite ? Dans ses décisions, la sixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à La Havane en 1979, a condamné à l'unanimité la position des Etats-Unis. Il n'a pas condamné la Libye ou Muammar Kadhafi, il a condamné le Gouvernement des Etats-Unis. Les résolutions des Conférences arabes au sommet tenues à Bagdad en 1978, à Tunis en 1979 et à Amman en 1980 — avec la participation du Soudan et, à Tunis, avec la participation du président Nimeiri ont unanimement condamné la politique d'agression des Etats-Unis contre la nation arabe. La troisième Conférence islamique au sommet, tenue à La Mecque-Taïf en 1981 a condamné la politique impérialiste des Etats-Unis. Cette politique a également été condamnée par le Front arabe de la fermeté et de la confrontation, par les conférences des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés et par la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés tenus à Belgrade en 1978.

123. Qui a été condamné par l'Organisation des Nations Unies et par d'autres organisations internationales ? Nous sommes tous Membres de l'Organisation des Nations Unies, et vous avez pu voir cette année que les Etats-Unis, avec Israël, ont été isolés de tout le reste du monde — en ce qui concerne l'Afrique du Sud, d'autres les ont parfois rejoints dans leur isolement. Qui pratique le terrorisme contre le peuple d'El Salvador ? Contre le peuple du Nicaragua ? Qui se livre à l'intervention et au terrorisme contre le peuple de Pologne ? Contre le peuple du Viet Nam ? Qui a assassiné des centaines de milliers de Vietnamiens ? Les Etats-Unis peuvent-ils décerner des certificats de bonne conduite en matière de terrorisme alors qu'ils sont à la tête du terrorisme international ?

124. Je dis aux Etats-Unis que les vents du changement soufflent. Somoza est parti et Batista aussi. Tous les laquais que les Etats-Unis considèrent comme leurs amis connaîtront le même sort, et aucun dirigeant politique ne pourra s'honorer d'être l'ami des Etats-Unis, car cela voudra dire qu'il est l'ami de l'impérialisme, des monopoles et du colonialisme.

125. Muammar Kadhafi incarne l'anti-impérialisme. Il est l'antithèse des monopoles et du sionisme et il le restera et c'est tout à son honneur. Muammar Kadhafi chérirait un certificat de la part du peuple du Nicaragua, ou de celui de Cuba ou de celui du Viet Nam, mais certes pas de la part du Gouvernement des Etats-Unis. Nous, au sein de la nation arabe, et cela comprend le peuple du Soudan, considérons tout ami des Etats-Unis

comme un laquais; que les Etats-Unis ne veulent pas d'amis, ils ne veulent que les laquais. Lorsque la question des AWACS a été examinée au Congrès des Etats-Unis, le sénateur Jackson a déclaré que les Etats-Unis n'avaient qu'un ami dans la région du Moyen-Orient et que le reste était des laquais. Le Gouvernement des Etats-Unis ne veut pas d'amis ou de semi-laquais; il veut de vrais laquais. Lorsqu'on demande à ces laquais d'accuser la Libye, ils accusent la Libye; lorsqu'on leur demande d'accuser l'Union soviétique, ils accusent l'Union soviétique.

126. Le *New York Times* du 16 janvier déclare que la CIA a indiqué que certains Etats — notamment El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Soudan — étaient en danger. Depuis lors, la CIA a préparé une action contre la Libye. Nous avons connaissance de contacts avec la CIA; nous savons que des responsables de l'Agence se sont rendus dans la région mais aurions aimé avoir des preuves des allégations qui ont été faites. Nous contestons l'allégation selon laquelle il y aurait eu une intervention libyenne dans les affaires du Soudan. S'il y a des problèmes internes au Soudan, ils n'ont rien à voir avec nous. Il y a eu 19 tentatives de coup d'Etat au Soudan depuis la révolution de mai et, comme chacun sait, à l'occasion de l'une d'elles, la Libye a sauvé le président Nimeiri en le délivrant. Les problèmes intérieurs du Soudan n'ont rien à voir avec nous. Nous sommes un peuple frère du peuple du Soudan et nous voulons vivre en paix et dans la prospérité avec le peuple soudanais. Nous serons toujours proches. Nos ennemis avérés seront toujours les Américains.

127. Nous avons eu des divergences de vues avec le Soudan dans le passé et nous avons rompu puis renoué les relations avec lui. Nous avons des divergences maintenant qui disparaîtront bientôt parce que nous sommes arabes, parce que nous sommes africains et parce que notre ennemi est Israël, et que notre ennemi est les Etats-Unis. En vérité, les Etats-Unis sont notre seul ennemi. Ils fournissent à Israël des armes avec lesquelles ils assassinent nos enfants et sont responsables des massacres de Deir Yassin, de Sabra et de Chatila. Les enfants de Sabra et de Chatila ont été assassinés avec le napalm américain, les bombes-grappes américaines et les armes américaines. Comment les Américains peuvent-ils alors être les amis des Arabes ? Cela n'est pas possible. Le Caire et Assouan ont été bombardés par des avions américains. Ismaïlia a été détruite par des avions américains. L'Egypte a presque été détruite par des bombardiers américains et l'Egypte ne sera pas l'amie de l'Amérique. Celui qui, en Egypte, tentera de devenir l'ami de l'Amérique subira le même sort que Sadate, non pas aux mains de la Libye mais aux mains du peuple égyptien.

128. La Libye n'interviendra dans les affaires d'aucun Etat. Les diatribes et les mensonges que nous avons entendus aujourd'hui de la part de la représentante des Etats-Unis sont connus de tous. La responsabilité d'une superpuissance, membre permanent du

Conseil de sécurité, est très grave. La représentante des Etats-Unis a déclaré que ce qui était arrivé à la Libye recommencerait et que les Etats-Unis étaient prêts à se livrer à d'autres provocations et à poursuivre l'agression. Cela ressort clairement de la déclaration de la représentante des Etats-Unis. Nous disons donc que si cela doit recommencer, que cela recommence. Qu'il y ait un nouveau Viet Nam dans la région arabe. La volonté des peuples est invincible. Elle fait partie de la volonté divine. Aussi puissants que soient les Etats-Unis et aussi forts qu'ils soient sur le plan militaire, notre peuple ne pliera pas. Les peuples arabes, y compris les peuples égyptiens et soudanais, sont aux côtés de la Libye. Nous sommes certains que si l'Amérique commettait une agression, les Soudanais seraient les premiers à se battre aux côtés du peuple de la Jamaïriya.

129. Je m'excuse d'avoir parlé un peu longuement, mais je crois que cette question est extrêmement grave et demande de nombreux détails et une grande exactitude, de même que d'un sens de responsabilité collective — la responsabilité du Conseil dans le maintien de la paix, non pas la responsabilité de l'Amérique. L'Amérique n'est pas Dieu. L'époque où les Etats-Unis employaient l'arme atomique parce que les autres ne l'avaient pas est passée. L'époque où ils ont détruit le peuple japonais est passée. L'époque où ils ont anéanti les Indiens peaux-rouges est révolue. L'époque où ils pouvaient monopoliser l'Amérique latine est révolue. Tout cela est révolu. Notre peuple est petit, mais il ne capitulera pas. Voilà pourquoi nous tenons à dire à l'impérialisme américain : Non, vous n'êtes pas responsable du maintien de la paix. Vous n'êtes pas le gendarme de l'Organisation des Nations Unies. Nous devons le condamner et nous devons unir nos efforts, comme nous l'avons fait contre le nazisme dans le passé pour épargner son fléau à l'humanité.

130. LE PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : Le représentant des Etats-Unis a demandé à exercer son droit de réponse. Je lui donne la parole.

131. M. LICHENSTEIN (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Je serai bref en vérité, tout comme Mme Kirkpatrick ce matin a essayé d'être brève, précise et fidèle aux faits.

132. Je tiens à assurer le représentant de la Libye que je ferai part à Mme Kirkpatrick de la façon aimable — ce qui n'est guère caractéristique — dont il a ouvert son intervention. Je lui ferai part également du contenu — malheureusement trop caractéristique à lui — du reste de son intervention.

133. Je mentionnerai deux points seulement. En vérité, nous disposons de nombreuses sources d'information, de nombreuses et excellentes sources d'information. L'une d'elles est le service de radiodiffusion du Soudan. Nous pensons que c'est là une source d'information digne de foi, en grande partie parce que c'est le service de radiodiffusion d'un peuple courageux, honorable et indépendant. En ce qui concerne nos relations avec l'Egypte, mon gouvernement et le peuple américain espèrent ardemment que nous serons liés avec le pays et le peuple d'Egypte par des liens de solide amitié. Ce sont les liens qui, pour une grande part, sont tissés par des préoccupations et des valeurs partagées dont la principale est, je pense, la croyance dans le principe de la non-intervention dans les affaires de ses voisins et dans le principe du non-recours à la force pour résoudre les conflits internationaux, servant ainsi l'objectif de la paix et de la sécurité internationales et assurant l'application des principes éternels inscrits dans la Charte des Nations Unies.

La séance est levée à 18 h 40.